



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA



NUMÉRO 005



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 6 octobre 2011

Président

M. Greg Kerr

Comité permanent des anciens combattants

Le jeudi 6 octobre 2011

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC)): Bonjour à tous. Nous avons le quorum.

Nous sommes ravis d'accueillir ce matin des représentants de la Légion royale canadienne. Ils ont été des témoins très assidus par le passé et, comme on le sait, ont certainement joué un rôle très important dans la vie de nos anciens combattants.

Donc, si nous sommes prêts à commencer... Allez-vous prendre la parole comme prévu au nom de votre organisation, ce matin? D'accord.

J'aimerais dire bonjour à Brad White, secrétaire national. Vous avez effectivement déjà comparu auparavant. Et je suis heureux de rencontrer Steve Clark, directeur de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir, administration. Est-ce bien cela? Est-ce bien votre titre?

M. Steven Clark (directeur de l'administration, directeur de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir, Légion royale canadienne): C'est à peu près ça.

Le président: D'accord.

Bienvenue, messieurs. Nous avons certainement hâte d'entendre vos observations préliminaires. Vous connaissez la marche à suivre, pour ce qui est des questions et du reste. Nous espérons que la réunion de ce matin suscitera une participation active.

Comme je l'ai dit, Brad, nous commençons toujours par inviter le témoin à prendre environ 10 minutes pour présenter un exposé. Nous essayons de respecter ce délai, car nous savons que, lorsque Peter se met à poser des questions, il s'envole assez rapidement.

S'il vous plaît, la parole est à vous.

M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci d'avoir invité la Légion royale canadienne à comparaître devant vous aujourd'hui afin de parler des activités commémoratives au XXI^e siècle. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui au nom de notre présidente nationale, Patricia Varga.

[Français]

Nous ferons notre présentation en anglais, mais vous avez devant vous une copie de celle-ci en français et en anglais.

[Traduction]

Je suis Brad White, secrétaire national de la Légion royale canadienne. Depuis mon arrivée dans la Légion en 1998, j'ai pris part à presque toutes les activités commémoratives d'envergure auxquelles elle a participé, en plus d'avoir occupé le poste de directeur de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir.

À mes côtés se trouve M. Steven Clark. Il est le directeur de l'administration et l'actuel directeur de la Cérémonie nationale.

À titre de gardienne du souvenir au Canada, la Légion royale canadienne travaille sans relâche pour préserver la mémoire de plus de 117 000 Canadiens qui sont morts durant leur service militaire canadien. Cela dit, une commémoration, c'est plus que d'offrir aux citoyens l'occasion de souligner ensemble, à divers moments de l'année, la perte de nos concitoyens tombés au combat.

La commémoration est un témoignage de gratitude, une réflexion sur les répercussions qu'auront sur les générations futures nos actions antérieures posées lors de guerres, de missions et de conflits ainsi qu'en temps de paix. Nous nous rappelons nos moments de triomphe et, bien sûr, nos moments tragiques; nos moments d'enthousiasme et nos moments de désespoir. C'est cette compréhension et cette gratitude qui nous permettent de nous rappeler et d'honorer nos anciens combattants. Évidemment, pour célébrer efficacement leur mémoire, il est essentiel de communiquer de façon convaincante. C'est cette philosophie qui a amené la Légion à mettre en oeuvre nombre de programmes et de projets déterminants, alors que nous nous efforçons de ne jamais oublier les hauts faits des disparus et de perpétuer leur mémoire.

M. Steven Clark: Le principal programme de la Légion qui nous permet de promouvoir le souvenir conformément à notre mission est, bien sûr, la campagne annuelle du coquelicot. Depuis le début du XX^e siècle, plus précisément depuis 1922, des membres de diverses filiales de la Légion aux quatre coins du pays distribuent le coquelicot de revers.

En portant un coquelicot, symbole international du souvenir, les Canadiens veilleront à ce que la mémoire et les sacrifices de nos anciens combattants ne soient jamais oubliés. Il est très encourageant de constater que, chaque année, environ 18 millions de coquelicots de revers sont distribués aux Canadiens durant les deux semaines de la période du Souvenir.

Le point culminant de cette campagne consiste en les cérémonies tenues le 11 novembre dans le cadre du jour du Souvenir. La Légion royale canadienne est profondément honorée et fière d'organiser et de tenir des cérémonies du Souvenir dans des centaines de collectivités du pays, y compris la Cérémonie nationale du jour du Souvenir qui a lieu ici, à Ottawa.

Le programme commémoratif de la Légion comprend également des pèlerinages. En 1936, la Légion a organisé son premier pèlerinage en Europe, lors duquel 6 200 anciens combattants et membres de leurs familles se sont rendus à Vimy à l'occasion du dévoilement du Mémorial de Vimy. Depuis, le programme a évolué en un pèlerinage biennal du souvenir entrepris par des dirigeants de groupes de jeunes. En visitant et en découvrant de nombreux lieux de la France, de la Belgique et des Pays-Bas où se sont déroulés des événements importants des Première et Deuxième Guerres mondiales, ces jeunes dirigeants acquièrent un point de vue unique et un niveau de compréhension sans précédent et, à leur retour, ont un auditoire de jeunes Canadiens ravis d'entendre parler des endroits et des événements que leurs amis ont vus de leurs propres yeux. Les participants au pèlerinage réussissent à promouvoir le souvenir comme peu de gens le peuvent.

Au milieu du XX^e siècle, soit en 1950, la Légion a mis en oeuvre un important programme commémoratif à l'intention des jeunes consistant en des concours d'affiches, d'essais et de poésie. On demandait à des élèves de la maternelle à la 12^e année de s'exprimer sur le thème du souvenir en créant des oeuvres artistiques et littéraires. Le programme connaît énormément de succès, comptant plus de 100 000 participants par année.

Vers la fin du XX^e siècle, la Légion royale canadienne a lancé l'observation d'un moment de silence de deux minutes dans le cadre d'un projet millénaire. Cette initiative d'information et de communication visait principalement à rappeler au peuple canadien l'importance de faire une pause de deux minutes le 11 novembre à 11 heures afin de souligner la mémoire des disparus.

Nous avons également eu l'honneur de lancer et de coordonner le projet de la Tombe du Soldat inconnu, dans le cadre duquel les restes d'un soldat inconnu de Vimy ont été ensevelis à la base du Monument commémoratif de guerre du Canada le 28 mai 2000.

Nous avons par ailleurs été ravis lorsque notre suggestion de déclarer 2005 « l'Année de l'ancien combattant » a été acceptée et mise en oeuvre.

M. Brad White: Tout au long de son histoire, la Légion a maintenu un rôle de premier plan dans la création et la conservation de monuments érigés à la mémoire des valeureuses contributions de nos anciens combattants canadiens. En oeuvrant de concert avec d'autres organisations d'anciens combattants et le gouvernement du Canada, la Légion s'est engagée à veiller à la préservation des dossiers et de la mémoire de nos héros disparus et de nos anciens combattants qui rentrent au pays.

Ces activités et projets commémoratifs ainsi que d'autres menés par la Légion royale canadienne ont été bien accueillis du peuple canadien, qui n'a jamais hésité à témoigner son appui pour ce qui est de reconnaître sa dette à l'égard de ceux qui ont fait tant de sacrifices. Nous nous acquitons de cette dette par le souvenir.

Qu'en est-il des célébrations commémoratives au XXI^e siècle? Comme plus de 100 000 étudiants participent à nos concours annuels du Souvenir et que la Cérémonie nationale du jour du Souvenir peut attirer jusqu'à 55 000 spectateurs et plus de quatre millions de téléspectateurs, sommes-nous vraiment en train d'assister à une renaissance du souvenir au pays? Est-ce que les méthodes de commémoration classiques demeureront efficaces au fil des décennies du présent siècle?

L'importance d'honorer notre patrimoine militaire et de rendre hommage à ceux qui ont combattu et qui sont tombés au combat demeurera fondamentale dans la mission de la Légion. Nous continuerons à mettre en oeuvre nos programmes actuels et à

élaborer de nouvelles initiatives nationales, et ce, tout en demeurant conscients de l'importance de participer à des événements menés dans la collectivité.

Nous sommes d'avis que les mémoriaux et les célébrations aux cénotaphes constituent une importante facette de tout programme commémoratif. Ils renforcent le sentiment d'unité nationale, permettent de souligner les vies perdues et constituent un rappel visuel de notre devoir de mémoire. Ils permettent à tous les citoyens de souligner les sacrifices et l'engagement qui font partie de notre histoire collective.

Nous continuerons à concentrer nos efforts sur la sensibilisation des jeunes aux raisons pour lesquelles nous devons nous souvenir. Il s'agit d'un volet fondamental de notre stratégie de sensibilisation de la population actuelle et des générations futures.

La Légion appuie la reconnaissance à l'échelle nationale des dates anniversaires d'événements marquants, et, à cette fin, a amorcé des discussions à l'interne en vue de souligner les 100 ans du début de la Première Guerre mondiale en 2014 et les 100 ans de la bataille de Beaumont-Hamel en 2016. En 2017, nous célébrerons les 100 ans de la bataille de la crête de Vimy, les 100 ans de l'explosion de Halifax et les 150 ans du Canada. En 2018, nous soulignerons les 100 ans de la fin de la Première Guerre mondiale. J'ajouterais que, en 2026, nous célébrerons aussi les 100 ans de la Légion royale canadienne.

La Légion royale canadienne continuera d'organiser des célébrations commémoratives au cours du XXI^e siècle afin d'honorer et de remercier nos anciens combattants. Nous nous souviendrons d'eux.

Merci.

• (0855)

Le président: Merci beaucoup, messieurs.

La parole est maintenant à M. Stoffer, du NPD.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous deux d'être venus.

J'ignore si je serai là en 2026, mais je vous souhaite de bonnes célébrations ce jour-là.

J'ai une seule question pour vous, messieurs. Si je ne m'abuse, le coquelicot est un symbole enregistré comme marque de commerce de la Légion royale canadienne. Je me demande simplement si vous pourriez me dire de quelle façon et à quel moment cela s'est produit.

M. Brad White: Le coquelicot, bien sûr, est le symbole du Souvenir depuis environ 1921, date à laquelle l'idée a été proposée. La Légion l'a effectivement enregistré comme marque de commerce, et nous la protégeons activement d'un bout à l'autre du pays. Cela s'est produit aux alentours de 1948, grâce à la constitution en personne morale de la Légion royale canadienne en vertu d'une loi du Parlement. En conséquence, aujourd'hui, nous essayons de sensibiliser non seulement le gouvernement, mais aussi les organisations civiles et commerciales au fait que le coquelicot est la marque de commerce de la Légion. Nous l'utilisons à une fin précise, soit celle, bien sûr, du souvenir.

M. Peter Stoffer: Merci.

Le président: Madame Mathysen.

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. C'est vraiment un privilège pour moi de vous rencontrer. J'ai beaucoup entendu parler de votre leadership, et je suis donc ravie de faire votre connaissance.

Vous avez mentionné que les activités commémoratives ont connu un franc succès, et je suis très impressionnée, surtout par le fait que 100 000 élèves participent aux concours d'affiches et d'essais. À titre d'ancienne enseignante, je connais le genre de travail qu'accomplit la Légion dans les écoles afin d'informer les jeunes et de les faire participer aux activités de commémoration et du souvenir.

À la lumière du fait que nous sommes au XXI^e siècle, que les choses changent et que les gens ont diverses préoccupations, que compte faire la Légion, ou qu'est-ce qu'elle songe à faire ou planifier afin de maintenir un tel niveau d'intérêt et de participation?

M. Steven Clark: Nous envisageons d'intégrer les technologies utilisées par les élèves. Nous organisons des concours d'affiches, d'œuvres littéraires et de poésie. Nous avons aussi mis à l'essai un concours de vidéos dans le cadre duquel les élèves doivent mettre à profit leurs compétences en médias numériques pour exprimer ce que signifie pour eux le souvenir. Ce concours n'a pas été lancé à l'échelle du pays. Nous l'organisons d'abord en Colombie-Britannique afin de voir s'il connaîtra du succès.

Pour un élève, participer à un concours médiatique du genre nécessite certaines compétences et de l'équipement, entre autres. Ce qui est positif et intéressant au sujet du concours que nous organisons actuellement, c'est que les élèves n'ont pas besoin d'équipement particulier. N'importe qui peut y participer. Il est accessible pour toutes les régions économiques, si je puis m'exprimer ainsi. Si on se lance dans un concours qui nécessite de l'équipement vidéo particulier, cela entraînera des coûts, à moins que l'école puisse fournir le matériel. Mais nous examinons la question. Au fil de notre évolution, nous cherchons des moyens d'utiliser la technologie, mais en conservant le même but, c'est-à-dire promouvoir le souvenir.

● (0900)

Mme Irene Mathysen: Merci beaucoup.

Je sais maintenant que l'une des difficultés auxquelles fait face la Légion aujourd'hui est le fait que le nombre de ses membres est en baisse. En effet, ses membres vieillissent et ne sont peut-être pas en mesure d'assister à ses activités ou d'y participer. Croyez-vous que les commémorations que vous faites actuellement et que vous comptez faire commenceront à intéresser les jeunes et à les faire participer aux activités de la Légion en tant que membres, bénévoles ou participants?

M. Brad White: Les gens disent que le nombre de membres de l'organisation est en baisse. La Légion royale canadienne compte à l'échelle du pays 342 000 membres et plus de 1 500 filiales, pas seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis et en Europe. Environ le tiers de nos membres, c'est-à-dire de 120 000 à 130 000 personnes, ont fait leur service militaire, comme moi. Les membres les plus nombreux sont des proches de ces personnes, par exemple les familles de militaires. Enfin, une très petite partie de nos membres sont de simples Canadiens qui se sont joints à l'organisation parce qu'ils partagent les idéaux qu'elle véhicule. Je tends à considérer l'organisation comme une entité qui cherche à aider non seulement les personnes qui font ou qui ont fait leur service militaire, mais surtout leurs familles.

Récemment, nous avons mis en œuvre des programmes afin d'attirer les nouveaux anciens combattants qui ont servi en Afghanistan. Afin de souligner leur retour, nous avons lancé une initiative qui se déroule actuellement à l'échelle du pays. Nous avons

constaté une hausse du nombre de nos membres. Nous leur avons offert de se joindre gratuitement à l'organisation pour un an.

Les militaires d'aujourd'hui sont différents de ceux de l'époque où j'étais en service, il y a 13 ou 14 ans. Ils utilisent la technologie d'une autre façon. Ils se parlent d'une autre façon. Leurs expériences diffèrent de celles que j'ai vécues lorsque j'ai été de nouveau déployé.

Alors, oui, nous essayons de leur tendre la main et de les recruter. Ils ne veulent pas toujours se joindre à une organisation ou faire partie de sa base active. Ils veulent s'assurer de communiquer avec des gens qui ont vécu des expériences semblables aux leurs. C'est donc ce qu'on essaie de faire: les mobiliser au moyen de ce qu'on appelle une « filiale virtuelle » — nous voulons élaborer une filiale virtuelle afin qu'ils puissent communiquer ensemble et discuter de leurs expériences communes. C'est donc un moyen pour nous d'attirer de nouveaux membres et de les faire participer au cycle du souvenir.

Comme je l'ai dit, de mon temps, à la Cérémonie du jour du Souvenir, nous parlions de nos grands-pères, de nos grands-oncles et des autres anciens combattants. De nos jours, les personnes qui assistent à cette cérémonie soulignent la mémoire de leur compagnon d'armes, de leurs amis qui ne sont plus là. C'est quelque chose de très marquant. Et c'est pourquoi, aux alentours de l'an 2000, avec la Tombe du Soldat inconnu, nous avons constaté une certaine hausse du nombre de personnes ayant assisté aux commémorations. Il est également plaisant de voir que les Canadiens ont très bien saisi la notion de « commémoration » et qu'ils vont célébrer le Souvenir en novembre chaque année.

Le président: Merci beaucoup, monsieur White. Nous avons pris un peu de retard, mais je ne voulais pas vous interrompre. Vous avez dit des choses très importantes.

Monsieur Lobb, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Lizon.

Merci d'être là. Monsieur White, ce n'est certainement pas la première fois que vous comparez devant le comité.

L'objectif primordial de la Légion, à mon avis, est de préserver la mémoire des plus de 117 000 hommes et femmes qui ont fait le sacrifice ultime. Le petit rapport que nous sommes en train d'élaborer porte sur les commémorations et les célébrations du XXI^e siècle.

En ce qui concerne le ministère ou la Légion elle-même, voyez-vous à l'heure actuelle des lacunes au chapitre de la commémoration qui devront être comblées à mesure que nous allons de l'avant?

M. Brad White: J'ai toujours été d'avis que la principale lacune, à tous les égards, concerne la connaissance des Canadiens de notre histoire militaire. S'ils la connaissaient bien, ils sauraient quels sacrifices ont été faits en leur nom. En Ontario, l'histoire du Canada est enseignée durant la moitié d'un semestre, environ, à la 11^e année. Ça ne fait pas beaucoup de matière. La connaissance qu'ont les Canadiens de l'histoire militaire du pays et des sacrifices faits en leur nom présente d'importantes lacunes, à mon avis. Je pense que, depuis 2000, les gens prennent de plus en plus conscience de ce qui se passe.

Comme je l'ai dit, les commémorations devraient consister surtout en des activités de premier plan. À notre avis, il n'est pas nécessaire de se rendre à l'étranger tous les cinq ans afin de participer à une célébration. Il y a toutes sortes de célébrations qui doivent être faites. En gros, nous devons célébrer tous les théâtres de guerre où nous nous sommes battus — les Première et Deuxième Guerres mondiales, y compris la campagne en Italie, qui est parfois oubliée. Il y a aussi les réalisations des troupes qui sont passées par l'Afrique. Il arrive que cela ne soit pas souligné. Nous devons choisir des dates commémoratives très importantes — les 100 ans de plusieurs événements approchent — et travailler à ces projets.

● (0905)

M. Ben Lobb: Au sein du système scolaire, d'une province à une autre, durant la semaine du jour du Souvenir, bien sûr, la plupart des enseignants essaient d'en parler un peu. Je sais que les Légions essaient très activement de s'associer avec des écoles de différents niveaux lorsqu'elles ont les ressources et la capacité de le faire.

Y a-t-il un message que vous souhaiteriez que nous communiquions aux ministères fédéraux ou aux ministères de l'Éducation provinciaux dans notre rapport afin de les encourager à revoir quelque peu leurs méthodes d'enseignement de l'histoire?

M. Brad White: Je dirais que le principal message à leur adresser est de se mobiliser. Par le truchement de nos filiales et des moyens que nous mettons en oeuvre, nous entreprenons des démarches auprès des écoles une fois l'an. Nous comptons de nombreux membres qui se rendent dans les écoles afin de parler aux enfants du jour du Souvenir. Il peut s'agir d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale ou encore des temps modernes — des Casques bleus, des militaires encore en service. Cela est très important, et nous essayons aussi, par l'intermédiaire de nos commandements provinciaux, de communiquer avec les ministères de l'Éducation des provinces et de veiller à ce que leurs écoles organisent une cérémonie à l'occasion du jour du Souvenir. La plupart des écoles le font, mais pas toutes, et certaines viennent nous voir pour nous demander d'animer des cérémonies dans leur gymnase le 11 novembre. Vraiment, le message, c'est: prenez le temps de vous souvenir.

M. Ben Lobb: Puis-je céder la parole à M. Lizon?

Le président: Bien sûr.

M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC): Merci.

Bonjour, messieurs. Vous avez décrit les façons dont vous mobilisez les jeunes dans votre travail. Faites-vous quelque chose afin que les jeunes puissent rencontrer des anciens combattants comme vous? Nous avons beau disposer d'une technologie formidable qui s'appelle Internet, je pense que les interactions en personne sont très importantes.

M. Steven Clark: Nous encourageons les interactions. Un programme particulièrement efficace est la campagne annuelle du coquelicot. Les anciens combattants et les membres de la Légion distribuent des coquelicots, et nous encourageons aussi les jeunes, particulièrement les membres de l'organisation des cadets, à s'associer avec les filiales et les membres de la Légion afin de distribuer des coquelicots à la population. Il est encourageant de voir un jeune et un ancien combattant côte à côte en train de distribuer des coquelicots et de faire la promotion du souvenir. C'est le message le plus efficace et la plus forte image que nous pouvons véhiculer à l'échelle nationale. Nous comptons sur d'autres initiatives, mais c'est la plus efficace.

M. Brad White: En plus des cadets, il y a le mouvement des scouts et guides. Des filiales de partout au Canada parrainent et soutiennent des mouvements jeunesse, qu'il s'agisse des cadets, des scouts ou des guides. Elles nouent des liens avec eux, et nous appuyons leurs démarches. À l'heure actuelle, nous sommes l'organisation qui fournit le plus grand appui au mouvement des cadets à l'échelle du Canada.

Les gens doivent comprendre que nous ne vendons pas les coquelicots; nous les offrons en échange d'un don. Il faut que ce soit clair. Mais les dons recueillis grâce à cette campagne sont conservés à l'échelon local afin d'aider les anciens combattants de la région. Ils ne sont pas recueillis à l'échelle nationale ni ne sont ajoutés aux fonds de la Légion. Il s'agit ni plus ni moins d'une mission sacrée que nous confie la population canadienne. et il est sacré. Nous conservons cet argent séparé du reste. Lorsqu'un ancien combattant a besoin, par exemple, d'un nouveau toit ou peut-être d'une nouvelle dentition, il n'a qu'à s'adresser à la filiale et à remplir une demande, et nous lui viendrons en aide avec les fonds en fiducie recueillis grâce à la vente de coquelicots. C'est bien de cela qu'il s'agit: des fonds en fiducie visant à aider nos anciens combattants.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Passons maintenant à M. Casey.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Tout d'abord, merci d'être venus, messieurs. Je suis un fier membre de la filiale n° 1 de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nos discussions ont pour objet principal le souvenir au XXI^e siècle. À mon avis, la vitalité des Légions est cruciale à ce chapitre. Pourriez-vous parler de l'état global du mouvement — ou de l'organisation — de la Légion et des principaux obstacles qui se dressent à l'horizon? Je sais que cela s'écarte un peu du sujet de la commémoration, mais je pense que la vitalité de votre organisation et la commémoration sont des enjeux intimement liés.

● (0910)

M. Steven Clark: Il y a quelques années, l'organisation s'est aperçue que le nombre de ses membres était en baisse. Nous avons fondé une nouvelle catégorie de membres, soit celle des membres associés. Elle vise les familles des membres de l'organisation. Nous avons aussi fondé la catégorie des membres affiliés en 1998. Pour en devenir un, il n'est pas nécessaire d'avoir un lien avec l'armée, pourvu que l'on souscrive aux buts et aux objectifs de l'organisation. En 1998, il y avait moins de 100 membres. À l'heure actuelle, il y en a plus de 63 000 dans cette seule catégorie. Nous sommes conscients du fait que le tiers de nos membres sont d'anciens combattants et que les deux tiers restants ne le sont pas. Nous continuons à faire fond sur cet aspect, tout en essayant de recruter des personnes qui ont fait leur service militaire. Cela représente une difficulté pour les filiales, mais elles réussissent à la surmonter. Elles élaborent des initiatives, et nous continuerons à constituer une force solide et durable.

M. Brad White: J'aimerais ajouter que la Légion est dans la même situation que toute autre organisation bénévole à l'heure actuelle. Elle est quelque peu différente des autres, puisqu'elle est axée sur les anciens combattants, mais toute organisation canadienne d'envergure a actuellement de la difficulté à recruter des bénévoles. Il y a trop d'activités qui se livrent une concurrence. À leur apogée, les filiales étaient grosses. Elles disposaient d'une grande infrastructure. Une filiale dont l'infrastructure soutenait 2 500 membres par le passé peut maintenant compter seulement 500 membres. Voilà le type de transitions que l'organisation commence maintenant à effectuer. Je suis heureux de voir qu'il existe beaucoup d'organisations, non seulement dans les Maritimes, mais partout au pays. Nombre de filiales font exactement cela. Elles s'aperçoivent que leur infrastructure est trop lourde et commencent à la réduire en choisissant des bâtiments mieux adaptés à leurs besoins afin d'assurer leur survie à long terme.

La force d'une filiale se situe toujours à l'échelon de la collectivité. Elle est là pour soutenir la collectivité et les anciens combattants qui en font partie. Voilà la véritable force de l'organisation. Nous essayons de fournir aux filiales les outils dont elles ont besoin pour favoriser le recrutement et améliorer leurs communications avec la collectivité de façon à ce qu'elles puissent avoir une tribune dans leur collectivité, dire aux gens ce qu'elles font et attirer de nouveaux membres.

Dans une grande partie du pays, les filiales constituent le pilier de la collectivité locale. Elles sont le point d'appui de la collectivité. Dans les grands centres urbains, il arrive que ce point d'appui soit un peu moins solide à cause des autres organisations qui lui font concurrence. Nous tâchons de miser sur nos points forts, d'assurer une transition efficace et de recruter de nouveaux membres.

M. Sean Casey: Merci.

À propos, quel rôle doit jouer le gouvernement du Canada à cet égard, selon vous? Que peut faire le gouvernement du Canada pour vous aider à atteindre vos objectifs?

M. Brad White: Comme vous le savez, nous sommes une organisation sans but lucratif. Nous ne sommes pas un organisme gouvernemental, et j'aime le souligner parce que cela nous permet de défendre, comme nous devons le faire, les intérêts des anciens combattants.

De nombreuses administrations municipales et provinciales accordent des exemptions fiscales à la Légion. Cela est d'une grande aide pour les filiales locales, car elles peuvent ainsi redistribuer chaque année beaucoup d'argent dans la collectivité. Si elles bénéficient d'exemptions fiscales aux échelons municipal et provincial, cela les aide beaucoup. Grâce à cela, elles peuvent continuer à financer l'infrastructure de leurs programmes. C'est d'une grande aide pour l'organisation.

Il y a aussi l'exemption de la TVH touchant la vente de coquelicots et de couronnes. Cette mesure nous aide beaucoup, car elle nous permet d'investir les économies réalisées dans les programmes. Nous sommes reconnaissants du fait que cette exemption nous a enfin été accordée, et grâce à elle, nous pourrions aller de l'avant.

J'ajouterais que, si nous pouvions encourager les municipalités à accorder des exemptions fiscales aux filiales de la Légion à mesure que nous allons de l'avant, cela serait d'une grande aide pour l'organisation.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Daniel de prendre la parole pour cinq minutes.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci beaucoup de participer à cette réunion. J'ai hâte d'entendre vos réponses.

Il est clair que le profil démographique anciens combattants est en train de changer. Je crois que nous comptons plus de jeunes anciens combattants que par le passé. Ma question est la suivante: quels programmes — ou initiatives — aimeriez-vous créer si vous disposiez des fonds nécessaires pour le faire?

● (0915)

M. Brad White: Un de nos meilleurs programmes est notre bureau de service. Des agents de service des quatre coins du pays viennent en aide à tous les anciens combattants. Je les ai entendus appeler des anciens combattants de la période suivant le 11 septembre ainsi que de la période actuelle. Les Américains ont des termes précis pour les désigner. Nous aidons tous les anciens combattants. Nous essayons de leur faire savoir que nous mettons des agents de service professionnels à leur disposition, des personnes qui ont également fait leur service militaire. Ce ne sont pas des bureaucrates du gouvernement. Ce ne sont pas des membres d'ACC. Nous aidons toutes ces personnes à remplir leur première demande de prestations de retraite et à franchir les étapes relatives au processus de présentation d'une demande de prestations au ministère des Anciens Combattants. C'est un des principaux programmes dont nous disposons pour aider les nouveaux anciens combattants. Nous communiquons avec les Forces canadiennes et ACC pour nous assurer que ces personnes le savent.

Un de nos programmes, une initiative visant à accueillir les anciens combattants qui rentrent au pays, a principalement pour objectif de les aider à effectuer ces transitions.

Des programmes nouveaux ou d'autres types de programmes? Nous menons actuellement un examen à l'interne afin de déterminer s'il y a des programmes qui datent et qui doivent être quelque peu modernisés. Il s'agit d'un processus très intéressant.

Je pense que cette initiative débouchera sur la création de nouveaux programmes — et la filiale virtuelle de la Légion est l'un d'eux — visant à rendre possibles les échanges entre ces membres. Nous procédons actuellement à l'examen de tous nos programmes afin de cerner ceux pour lesquels une transition s'impose.

Habituellement, les membres de l'organisation veulent parler de leurs expériences avec d'autres membres. C'est vraiment la raison d'être des filiales de la Légion: leur permettre de parler de leurs expériences et leur fournir un lieu où ils peuvent se réunir à cette fin.

M. Steven Clark: J'ai un commentaire rapide à faire au sujet des anciens combattants des temps modernes ou de la période actuelle. Nous remarquons que de nombreux anciens combattants tendent à nouer des liens étroits avec leur régiment ou leur secteur de service; une association à l'échelon régimentaire constitue donc pour eux une forme de soutien plutôt solide et importante. La Légion est consciente de ce fait, et nous avons fondé un groupe consultatif d'anciens combattants dans le cadre duquel nous invitons des représentants d'un certain nombre d'organisations d'anciens combattants à venir discuter d'enjeux communs. Ils n'ont pas à être membres de la Légion, mais nous sommes tous là dans un but commun. Nous sommes conscients du fait qu'ils s'intéressent peut-être plus à des questions régimentaires plutôt que générales; néanmoins, nous nous efforçons tous d'atteindre un but commun. Nous avons lancé cette initiative; elle est mise en oeuvre une fois l'an et est plutôt efficace.

M. Joe Daniel: Dans un autre ordre d'idées, nous comptons un très grand nombre de nouveaux Canadiens qui sont arrivés et se sont établis au pays. En ce qui me concerne, j'entretiens des liens avec un groupe d'anciens combattants vietnamiens qui n'ont évidemment pas combattu pour le Canada, mais qui sont des anciens combattants de la guerre du Vietnam. Est-ce que la Légion tâche d'établir le contact avec ces gens-là? Nous aurons de plus en plus de nouveaux Canadiens qui ont connu la guerre et qui auront peut-être besoin d'aide.

M. Brad White: Notre principal objectif est d'aider les Canadiens qui ont fait leur service militaire. Votre question crée un peu un dilemme en ce qui concerne les nouveaux arrivants au Canada qui demandent de l'aide auprès de la Légion.

Nous offrons un soutien à la Royal Commonwealth Ex-Services League, qui est établie à Londres. En tant qu'organisation, nous aidons tous les anciens combattants des Caraïbes qui ont pris part à la Deuxième Guerre mondiale au nom du Commonwealth. Nous leur offrons des prestations de retraite et un soutien dans leur vie aux Caraïbes. Nous aidons actuellement les anciens combattants canadiens qui ont participé à la guerre du Vietnam. Ils ont accès à nos fonds de secours.

Si d'autres personnes deviennent membres de l'organisation... À l'heure actuelle, notre fonds en fiducie provenant de la vente de coquelicots n'a pas la capacité — puisqu'il s'agit d'un fonds canadien — d'aider les étrangers qui ont combattu pour d'autres pays. S'ils avaient combattu au nom du Commonwealth, nous pourrions les aider, mais, en ce moment, nous ne disposons d'aucun programme qui nous permettrait de le faire. Cela pourrait certainement être envisagé. Nous devons peut-être déterminer la façon d'assurer une telle transition, car, quoi qu'il en soit, la fraternité militaire restera toujours la fraternité militaire. Nous avons des alliés partout dans le monde, alors nous devons nous pencher sur la question.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Papillon, vous avez cinq minutes.

● (0920)

[Français]

Mme Annick Papillon (Québec, NPD): Je vous remercie de votre présence.

Je suis d'accord avec vous, si l'histoire militaire canadienne était mieux connue, on rejoindrait peut-être encore plus les jeunes et la population en général.

À ce sujet, je me demandais s'il y avait des éléments de l'histoire militaire canadienne qui, d'après vous, étaient un peu tombés dans l'oubli. Selon vous, certains éléments devraient-ils être davantage soulignés?

M. Brad White: Mon grand-père était un ancien combattant qui a combattu à Dieppe. Il était commandant à Dieppe. À la fin de la guerre, il a été fait prisonnier de guerre.

[Traduction]

Dieppe a été une bataille intéressante. Y a-t-il d'autres batailles qui doivent retenir notre attention? Je crois que les Canadiens sont très respectueux du souvenir des batailles auxquelles a participé notre pays et qui ont fait avancer notre nation. La bataille de la crête de Vimy a été un moment déterminant. Je crois que nous n'oublierons jamais la bataille de la crête de Vimy. Le 9 avril a été officiellement déclaré à l'échelle du pays le Jour de la bataille de Vimy.

Je crois, que dans l'avenir, nous devons non seulement être respectueux du souvenir des Première et Deuxième Guerres mondiales, mais également commencer à nous intéresser à ce qui est arrivé à certaines des personnes qui ont pris part à des missions de maintien de la paix. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas beaucoup rendu hommage aux soldats du maintien de la paix. Certaines des régions où ils se sont rendus étaient en elles-mêmes des zones de combat. Bien sûr, nous avons envoyé ces personnes en tant qu'observateurs non armés qui n'avaient aucun moyen d'influer sur l'issue du conflit, et elles ont été témoins de beaucoup de choses différentes. Il y a un certain nombre d'opérations de maintien de la paix que nous devons un jour commémorer.

Les opérations du Canada en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, ont également été essentielles. À mesure que nous sommes passés des missions de maintien de la paix à des opérations de coalition, nous sommes allés de l'avant avec nos alliés. Il y a toutes sortes d'activités commémoratives que nous devons organiser pour souligner cela.

Il y a maintenant toutes les opérations que nous avons effectuées au cours des dix dernières années en Afghanistan. Toute une gamme d'activités de commémoration sont à venir. Finalement, la question qui se pose est la suivante: comment peut-on commémorer ce genre d'opérations? Doit-on organiser des pèlerinages dans ces pays. Certains de ces pays ne seraient peut-être pas très chauds à l'idée d'accueillir des Canadiens en pèlerinage. On doit faire très attention de ne pas aller n'importe où.

Il y a donc toute une gamme d'activités de commémoration que nous pourrions envisager dans l'avenir.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous commençons à manquer d'un peu de temps, alors je vais laisser la parole à M. Albas, pour cinq minutes.

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai beaucoup apprécié votre exposé.

Vous avez parlé plus tôt de la façon d'amener les jeunes à participer à certains événements commémoratifs. L'une des choses qui semble très populaire dans ma circonscription est d'inviter, comme vous l'avez dit, les scouts et les guides, et différents groupes semblables, à participer à certaines des cérémonies du jour du Souvenir — par exemple, à la parade et au dépôt de couronnes. Je crois qu'il s'agit d'un moyen très efficace parce que cela leur permet de participer au processus, et c'est quelque chose qui doit être encouragé.

Pour aller juste un peu plus loin au sujet de la génération Y, quels sont les programmes ou les initiatives lancés par la Légion canadienne pour sensibiliser les jeunes et les nouveaux Canadiens aux activités de commémoration à l'aide des médias sociaux?

Lorsque j'exploitais ma petite entreprise, bon nombre de mes employés appartenaient à cette génération et utilisaient énormément Facebook et d'autres réseaux semblables. D'ailleurs, en ce qui concerne les commentaires de mon collègue au sujet des événements militaires historiques, j'aimerais bien savoir comment nous pouvons rejoindre ce public en particulier.

M. Steven Clark: Nous nous sommes aventurés dans les médias sociaux. Nous avons commencé par le Championnat canadien d'athlétisme de la Légion pour jeunes, que nous organisons chaque année. Nous avons affiché les résultats en temps réel sur Facebook et Twitter. Donc, que les parents soient allés à la compétition à Ottawa ou qu'ils soient restés à la maison dans quelque province que ce soit, ils pouvaient connaître les résultats en temps réel. Il s'agissait également d'une occasion pour les athlètes et les parents d'échanger leurs points de vue sur la compétition. Nous prévoyons exploiter les réseaux sociaux dans le cadre d'autres programmes, et, bien entendu, les programmes de commémoration sont en tête de liste.

Nous devons évidemment tenir compte de certains aspects délicats, surtout lorsque ces aspects se rapportent à la marque déposée du coquelicot. Nous ne voulons pas commercialiser ce symbole. Nous ne voulons pas l'exposer à une situation où il perdrait de sa signification, mais nous voulons l'utiliser comme outil pour promouvoir le Souvenir. Nous sommes donc en train d'explorer d'autres façons d'utiliser les médias sociaux pour que les programmes de commémoration attirent davantage de jeunes.

Comme il a été mentionné, nous faisons également la promotion des programmes par l'intermédiaire d'organismes jeunesse, et les efforts à ce chapitre se poursuivront.

• (0925)

M. Brad White: Je voudrais rapidement ajouter que nous avons fait preuve de négligence en ce qui concerne les médias sociaux. Nous sommes en train de rattraper notre retard. Nous sommes de plus en plus présents sur les réseaux sociaux. Nous examinons nos ressources internes pour savoir comment nous allons accroître notre présence sur les réseaux sociaux. Notre organisme est financé à même les cotisations des membres, alors nous n'avons pas de comptes à rendre pour ce qui est de la façon dont nous dépensons notre argent.

Il s'agira d'une question importante dans l'avenir. Nous devons entrer dans ce que j'appelle l'ère moderne et utiliser les moyens qui s'offrent à nous maintenant. Nous y sommes presque.

M. Dan Albas: Parfait.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Lizon, vous pouvez intervenir brièvement.

M. Wladyslaw Lizon: Messieurs, j'aimerais revenir sur la question de M. Albas.

Je côtoie surtout des anciens combattants polonais ici au Canada, car je suis originaire de la Pologne. La plupart des anciens combattants polonais ont combattu sous commandement britannique ou canadien, comme la 1^{re} Division blindée, mais ici, au Canada, il y a des gens qui ont combattu de différents côtés, mais pas nécessairement dans le camp des Canadiens.

Est-ce que la Légion accueille ces anciens combattants s'ils souhaitent participer à ses activités? Est-ce que cela cause des problèmes ou des frictions?

M. Brad White: D'abord, la filiale des anciens combattants polonais à Thunder Bay est l'une des plus solides. Nous entretenons également des liens très étroits avec les anciens combattants polonais à Ottawa.

Nous reconnaissons que certains pays ont été nos alliés, particulièrement durant la Deuxième Guerre mondiale, et nous considérons les ressortissants de ces pays comme des alliés et nous leur venons en aide.

Il est parfois difficile d'effacer de vieilles animosités. À mesure que de nouveaux membres se joignent à notre organisme, ces animosités disparaissent. Mais certaines personnes garderont toujours en elles un sentiment de haine. Cela tient simplement à la nature de l'expérience qu'elles ont vécue, et je crois que nous ne pourrons jamais rien y changer.

J'ai servi pour l'OTAN. J'ai servi en Allemagne aux côtés d'Allemands. Des chars d'assaut allemands ont été affectés à mon escadron. Nous ne voyons aucun mal à travailler ensemble. Nous travaillons actuellement ensemble en Afghanistan. Nous sommes un pays membre de l'OTAN.

Alors, je crois que, à mesure que notre nation a évolué, nos relations avec nos anciens ennemis ont également évolué. Nous allons de l'avant, mais je crois que certaines personnes auront du mal à passer l'éponge. Lorsque des gens veulent s'associer avec nous, nous veillons à les accueillir sans discrimination.

M. Wladyslaw Lizon: Mon temps est-il écoulé?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Wladyslaw Lizon: J'aimerais poursuivre sur la question de la participation des jeunes. Vu la technologie extraordinaire que nous avons et tous ces projets visant à faire participer les jeunes par le truchement des réseaux sociaux, entre autres, sommes-nous en train de nous rapprocher du moment où même les célébrations seront virtuelles, plutôt que de réunir un grand nombre de personnes? Qu'en pensez-vous?

M. Steven Clark: Je ne crois pas que nous en arriverons là un jour, du moins pas dans un proche avenir. Lorsque nous voyons que le nombre de participants continue d'augmenter, tant aux cérémonies locales du jour du Souvenir qu'ici à Ottawa, je crois que cela contredit l'idée selon laquelle les cérémonies pourraient devenir plus virtuelles à mesure que nous évoluons nous-mêmes dans un monde plus virtuel.

Je crois que les gens ont besoin d'avoir un contact réel. Ils ont besoin de visiter de vrais monuments commémoratifs érigés en mémoire des soldats qui sont tombés au champ d'honneur pour les voir, les toucher et les découvrir concrètement — c'est une sensation qu'ils n'éprouveront pas s'ils les voient en version électronique ou sur un réseau social. Il s'agit d'une autre option, d'un autre moyen, mais je ne crois pas que cela remplacera les cérémonies de commémoration actuelles.

M. Brad White: J'ajouterais seulement que, lorsque les gens se réunissent en groupe pour célébrer le jour du Souvenir, ils sentent qu'ils appartiennent à un groupe. Alors, je crois qu'il est très important qu'ils puissent saisir la pleine signification des cérémonies. J'espère que les cérémonies ne seront jamais uniquement de nature virtuelle. J'espère que les gens continueront de se réunir pour célébrer ensemble.

Le président: Je vous remercie beaucoup, messieurs.

C'est ce qui conclut le premier tour. Je vous remercie beaucoup. Il y aura deux interventions de plus pendant la deuxième série de questions, car il y aura un rappel au Règlement à la fin de la séance.

Monsieur Genest, vous disposez de quatre minutes.

• (0930)

[Français]

M. Réjean Genest (Shefford, NPD): Avez-vous pensé à faire du 11 novembre une journée nationale fériée? Le travail des combattants et des anciens combattants est important. Or ce serait peut-être l'occasion pour le gouvernement fédéral de vraiment leur dire merci. Des journées sont décrétées pour célébrer ceci et cela. Il y a toutes sortes de journées nationales, mais je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas une journée nationale fériée dédiée aux anciens combattants.

M. Brad White: Fériée, ça veut dire quoi?

[Traduction]

M. Réjean Genest: Autrement dit, pas de travail.

Mr. Brad White: Pas de travail.

[Français]

Une fête nationale?

M. Réjean Genest: Oui, c'est ça.

M. Brad White: Notre groupe en a souvent discuté. D'après nous, c'est mieux si les enfants sont à l'école. Ainsi, ils ont la chance de participer à une cérémonie qui a lieu à l'école. Donnez aux jeunes d'aujourd'hui la chance d'avoir une fête: que vont-ils faire? Probablement qu'ils joueront avec leurs gadgets devant la télévision, n'est-ce pas? Selon nous, il est préférable que les enfants soient à l'école, là où ils peuvent participer à la cérémonie du jour du Souvenir.

M. Réjean Genest: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Il reste encore du temps pour les membres du NPD, s'ils souhaitent poser une autre question.

[Français]

M. Réjean Genest: Oui. J'aimerais parler un peu du coquelicot. Pour ma part, j'aime bien l'idée d'avoir choisi une fleur comme symbole militaire, et non un fusil ou quelque chose du genre. Connaissez-vous réellement l'origine du coquelicot? Pourquoi a-t-on choisi cette fleur?

On m'a raconté — il faudrait peut-être vérifier l'exactitude — que les coquelicots fleurissent dans les champs de bataille et les prairies d'Europe, tout comme les marguerites et les pissenlits recouvrent nos champs. Semble-t-il que le coquelicot était le souvenir que les combattants ramenaient à la maison, puisque c'est une belle fleur.

Pendant une journée de bataille, il y avait de la boucanerie et, le lendemain, le soleil était présent et la prairie était couverte de fleurs. C'est ce qu'on m'a raconté. Est-ce exact? Est-ce ainsi qu'est née la tradition?

[Traduction]

M. Steven Clark: C'est exact. Durant la Première Guerre mondiale, les champs de bataille sont devenus riches en chaux, les coquelicots se sont multipliés, et c'est cette fleur, ce symbole, qu'un grand nombre de soldats se sont rappelés. En raison de la forte présence des coquelicots à cette époque, cette fleur est devenue le symbole du Souvenir, d'abord en France, puis aux États-Unis et au Canada, en 1921. Depuis ce temps, au Canada, le coquelicot symbolise le Souvenir, et, de fait, ce symbole a été adopté partout dans le monde. Alors, vous êtes en plein dans le mille; vous avez raison.

M. Brad White: Le symbole du coquelicot trouve également son origine dans le célèbre poème de McCrae, *Au Champ d'honneur*; c'est surtout ce poème qui a immortalisé le coquelicot comme symbole du Souvenir, car, en Europe, on peut voir cette fleur partout.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Les dernières questions seront posées par M. Storseth; vous avez quatre minutes.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Je vous remercie beaucoup, messieurs.

Une des choses que j'aimerais savoir, c'est comment nous pouvons commémorer les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre de Corée et de la Première Guerre mondiale tout en soulignant le travail des nouveaux anciens combattants, des anciens combattants de l'ère moderne, pour faire en sorte que ces événements aient une plus grande signification pour eux, de façon à ce que nous puissions en inciter davantage à se joindre à la Légion, pour qu'ils fassent partie intégrante de la prochaine génération d'anciens combattants.

M. Brad White: Les militaires, comme je l'ai dit, forment une fraternité. Il est intéressant de voir que nous sommes en rivalité les uns avec les autres, alors que nous faisons tous partie de la même fraternité. Les anciens combattants de la Première Guerre mondiale n'acceptaient pas les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale n'acceptaient pas les anciens combattants de la guerre de Corée. Les anciens combattants de la guerre de Corée n'acceptaient pas les soldats du maintien de la paix. Et ainsi de suite. Nous essayons de renverser cette tendance.

Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons organisé des activités commémoratives pour honorer les anciens combattants de la guerre de Corée. C'était la première fois que de telles activités avaient lieu, et l'association des anciens combattants de la guerre de Corée s'est grandement réjouie du fait que la Légion considérait enfin les soldats de la guerre de Corée comme des anciens combattants. Nous avons lancé ce programme en même temps que les activités visant à accueillir les militaires de retour de l'Afghanistan. Nous sommes conscients du fait que les opérations en Afghanistan ne sont pas encore terminées. Il s'agit d'un milieu hostile. Cela prendra encore des années avant que tous les soldats soient rapatriés au pays, mais nous voulions faire quelque chose pour leur dire que nous comprenons ce par quoi ils sont passés. Ils sont accueillis au sein des filiales, et nous voulons qu'ils se joignent à nous non seulement pour nous aider, mais également pour commémorer ce qui est arrivé lorsqu'ils étaient au combat et honorer ceux qui ont combattu avant eux.

Pour nous, le jour du Souvenir est une occasion d'honorer tous les anciens combattants: ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Cette journée-là, ils se réunissent pour se souvenir des sacrifices qui ont été faits. C'est le sens que nous voulons donner au jour du Souvenir. C'est une journée où nous nous rappelons les sacrifices qui ont été faits pour nous. Nous voulons que tous les gens se réunissent à cette occasion.

• (0935)

M. Brian Storseth: L'un des organismes qui est certes affilié de très près à la Légion depuis des années est l'Auxiliaire féminin. Est-ce qu'on cherche actuellement à trouver une façon d'intégrer les épouses et les familles des anciens combattants de l'ère moderne à ce genre de groupes centraux afin d'en faire un lieu de rencontre pour les familles et les épouses, surtout lorsque les militaires sont déployés à l'étranger? Actuellement, les militaires de Cold Lake sont déployés en Libye. Les épouses sont toujours à la recherche de ce genre de lieux de rencontre.

M. Brad White: Oui, et ils existent. Elles n'ont pas nécessairement besoin d'être membres de l'Auxiliaire féminin. Les dames auxiliaires contribuent de façon extrêmement importante aux activités des filiales. Si ce n'était d'un grand nombre de dames auxiliaires, les filiales ne pourraient pas exercer leurs activités, car les dames auxiliaires recueillent beaucoup d'argent. Elles font la cuisine. Elles s'occupent de toutes les initiatives visant à recueillir de l'argent pour soutenir les filiales.

Chez les militaires, le sens de la famille est très fort. Lorsque les militaires étaient déployés, des groupes arrières s'occupaient de leur famille, à l'interne. Aujourd'hui, chaque base compte une organisation interne appelée le groupe arrière qui, chaque fois qu'une unité est déployée, veille à tous les besoins de la famille. L'épouse n'a qu'à communiquer avec le groupe arrière et lui dire ce dont elle a besoin, et celui-ci se chargera de le lui procurer.

Sur les bases, les militaires ont tendance à se regrouper. Ce que nous essayons de faire, c'est de communiquer avec les filiales situées à proximité des bases pour veiller à ce qu'elles entretiennent de très bonnes relations avec les groupes arrières et les informent du type de soutien que nous pouvons leur offrir par l'intermédiaire des filiales, de nos agents de services et des dames auxiliaires. Nous transmettons cette information, et c'est la façon dont nous essayons d'aider ces personnes.

M. Brian Storseth: Tout à fait. Je suis au courant de cela.

Le président: Brian, je suis désolé, mais vos quatre minutes sont déjà écoulées. Je vous remercie beaucoup.

Je tiens à vous remercier grandement de vous être tous deux joints à nous aujourd'hui. Je sais que nous vous reverrons au cours de la saison. Encore une fois, je vous remercie de l'excellent travail que vous faites pour aider les anciens combattants. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Des voix: Bravo!

Le président: Nous allons prendre une courte pause.

• (0935)

(Pause)

• (0940)

Le président: M. Stoffer invoque le Règlement, et je crois que les conservateurs sont au courant.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Certains d'entre vous ont reçu par courriel ou par la poste une invitation à assister à la cérémonie de remise des prix de l'ombudsman des anciens combattants, qui aura lieu le 18 octobre, en même temps que notre réunion.

J'ai consulté MM. Storseth et Casey, monsieur le président, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour annuler la réunion du 18 octobre afin que d'autres membres et vous-même puissiez assister à la cérémonie. C'est d'une très grande importance.

C'est un très grand honneur d'être présent et de féliciter et de célébrer les personnes de partout au pays qui font énormément de travail au nom des anciens combattants.

Le président: Merci.

Monsieur Storseth.

M. Brian Storseth: Monsieur le président, je sais que le président vient d'entrer en fonction, mais qu'il connaît très bien les règles en vigueur et qu'il sait pertinemment qu'on ne peut présenter une motion à la suite d'un rappel au Règlement.

Je crois que l'idée de M. Stoffer est excellente. Je crois que notre camp y souscrit à l'unanimité.

Le président: J'apprécie vos efforts d'éducation, monsieur Storseth. Vous avez raison.

Allez-y, monsieur Casey.

M. Sean Casey: Je suis d'accord.

Le président: D'accord. Comme il a été mentionné, il s'agissait d'un rappel au Règlement. Il doit y avoir consensus, et je crois savoir que c'est le cas. Est-il convenu que nous annulions cette réunion?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous demanderons au greffier de passer en revue la liste des témoins et de veiller à ce que les témoins y soient inscrits. Nous décalerons simplement un peu l'ordre des travaux sur les célébrations commémoratives. Il est donc convenu qu'il n'y aura pas de réunion le 18 octobre. Nous nous réunirons à cette occasion spéciale.

Je vous remercie, monsieur Stoffer, d'avoir soulevé ce point.

M. Peter Stoffer: Merci.

Le président: D'accord. Nous attendons les prochains témoins. J'espère que nous ne les avons pas fait fuir.

Je tiens également à souligner que notre secrétaire parlementaire — vous êtes déjà probablement au courant — participera à une annonce plutôt importante aujourd'hui, en compagnie du ministre. C'est la raison pour laquelle elle ne pouvait pas être parmi nous, et nous comprenons certes que c'est pour une bonne cause.

Bonjour. Nous sommes très heureux d'accueillir des représentants du Musée de la guerre, M. Whitham et Mme Mingay. Nous sommes ravis que vous soyez ici. Je sais que vous avez déjà témoigné devant le comité, et cela avait été très apprécié.

Nous allons disposer d'une heure. Nous terminerons à l'heure. Habituellement, nous vous accordons environ 10 minutes pour que vous puissiez faire votre déclaration préliminaire. Ensuite, nous passons aux questions. Libres à vous de fournir une réponse étoffée, mais, s'il reste peu de temps, je vous indiquerai simplement que nous devons respecter le délai.

Je vous remercie beaucoup, et nous sommes impatients d'entendre votre déclaration préliminaire.

• (0945)

M. James Whitham (directeur général par intérim et vice-président, Société du Musée canadien des civilisations, Musée canadien de la guerre): Bonjour, mesdames et messieurs.

Je vous remercie de m'avoir invité à vous adresser la parole ce matin. Je m'appelle James Whitham et je suis directeur général par intérim du Musée canadien de la guerre et vice-président de la Société du Musée canadien des civilisations.

Je suis en compagnie de Yasmine Mingay, gestionnaire des Communications du Musée de la guerre, qui s'occupe également des programmes et des événements du musée et des médias sociaux.

[Français]

J'aurai le plaisir de vous donner un bref aperçu du programme que nous prévoyons mettre en oeuvre au cours des prochaines années et qui mettra particulièrement l'accent sur l'anniversaire de deux conflits de grande importance dans l'histoire militaire du Canada: la guerre de 1812 et la Première Guerre mondiale.

[Traduction]

Le Musée canadien de la guerre est le musée national d'histoire militaire du Canada. Il acquiert et préserve, dans sa collection nationale sans pareille, des artefacts qui se rapportent à cette histoire et diffuse son savoir par l'intermédiaire de recherches, d'expositions et de programmes publics. Le musée agit comme lieu de rencontre et facilitateur de discussions sur tout ce qui a trait aux affaires militaires. C'est notre mandat.

Nous avons pour mission de promouvoir la compréhension de l'histoire militaire du Canada dans ses aspects personnels, nationaux et internationaux. Autrement dit, nous examinons comment la guerre a touché les citoyens canadiens, comment elle a façonné le pays et comment, en temps de guerre, les Canadiens ont influencé le cours des événements mondiaux. Nous le faisons grâce à des expositions, à des événements, à des programmes et à des partenariats. Même si notre mandat ne comprend pas la commémoration comme telle, nombre de nos projets et de nos initiatives sont liés à la commémoration de dates et d'événements importants de l'histoire militaire canadienne. Le bicentenaire de la guerre de 1812 et le centenaire de la Première Guerre mondiale en sont des exemples.

[Français]

Mme Yasmine Mingay (gestionnaire, Communications, Musée canadien de la guerre): Le Musée de la guerre soulignera le bicentenaire de la guerre de 1812, un événement d'une importance capitale dans l'histoire du Canada, en organisant l'une de ses expositions les plus imposantes et les plus novatrices à ce jour.

En abordant le conflit de différents points de vue, cette exposition, qui sera inaugurée au musée en juin 2012, présentera le conflit sous un tout nouveau jour. Elle étudiera les causes de la guerre et sa conduite du point de vue de chacun des quatre principaux intervenants: le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les premiers peuples.

[Traduction]

L'exposition permettra aux visiteurs d'avoir une compréhension plus complète et plus profonde d'un conflit qui a influé sur la destinée du Canada. Elle présentera quelque 150 artefacts, y compris certains des objets les plus importants du musée, comme la tunique de Sir Isaac Brock, le héros du Haut-Canada qui a dirigé avec succès la défense de cette province pendant les premiers mois de la guerre. Il s'agit bel et bien du vêtement que portait Sir Isaac Brock lorsqu'il a été tué par balle pendant la bataille de Queenston Heights.

[Français]

Outre l'exposition qui sera inaugurée au musée en juin 2012, nous monterons deux expositions itinérantes qui rendront le contenu de celle-ci accessible aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous publierons également un livre qui accompagnera l'exposition et commémorera un événement qui revêt une grande importance dans l'histoire canadienne.

● (0950)

[Traduction]

Les années 2014 à 2018 marqueront le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, elle aussi un événement formateur de l'histoire du Canada et du monde. Le Musée canadien de la guerre prévoit souligner le centenaire en présentant un programme pluriannuel d'expositions, d'événements et d'activités, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux.

[Français]

Dans le cadre de ce programme, le musée entreprendra des projets d'une valeur durable pour le pays et l'institution. Ces projets insisteront sur les forces du musée dans les domaines de la recherche, des expositions, des collections, des publications et des programmes publics. Ils comprendront non seulement de grandes expositions, mais aussi des acquisitions ciblées, des publications qui enrichiront notre patrimoine ainsi que des ressources pédagogiques liées aux programmes scolaires et accessibles sur le Web.

[Traduction]

M. James Whitham: Le projet du centenaire cherchera à élargir l'empreinte du musée à l'échelle nationale ainsi qu'à promouvoir son accessibilité et son attrait pour les publics les plus divers, aussi bien dans la région de la capitale nationale qu'ailleurs au pays. Nous organiserons au moins deux expositions itinérantes — sur John McCrae et Sam Steele —, qui s'accompagneront d'activités hors du musée et en ligne et seront présentées aux quatre coins du pays. Nous réaliserons également des projets qui aborderont diverses questions, comme le courage ou les Croix de Victoria décernées à des Canadiens, ainsi qu'une série de conférences sur la Première Guerre mondiale.

[Français]

Le projet du centenaire permettra également au musée de faire acquérir de nouvelles connaissances sur la Première Guerre mondiale. Le musée effectuera des recherches et aidera les pédagogues de partout au pays. Grâce aux documents imprimés, aux recherches sur les collections, à la préservation d'objets et à d'autres initiatives, il augmentera le savoir des professionnels et approfondira la compréhension du public par l'entremise de divers médias.

[Traduction]

Le Musée de la guerre veut également étendre son contenu virtuel, et il continuera d'explorer les occasions d'établir des partenariats à l'échelle nationale et internationale, notamment en vue de la tenue éventuelle d'une conférence universitaire en 2018.

Nos offres démontreront la richesse de notre histoire et celle de nos collections, qui n'ont pas leurs pareilles.

Pour conclure, j'aimerais souligner que le Musée de la guerre organise et accueille tous les ans des centaines d'événements et de programmes qui favorisent une meilleure compréhension de l'histoire militaire canadienne. Cette semaine, nous avons participé au lancement du Mois de l'histoire des femmes, dont le thème cette année est la contribution des femmes à l'histoire militaire. D'ici quelques semaines, le musée entreprendra son programme et ses activités portant sur le jour du Souvenir.

Aujourd'hui, nous avons mis l'accent sur deux projets d'envergure, qui se dérouleront sur huit ans. Nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur d'autres éléments du programme du musée.

Merci.

Le président: Je vous remercie de votre exposé.

Nous allons maintenant passer aux questions.

La parole est d'abord au NPD, avec M. Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup d'être tous deux présents.

Pour ceux parmi mes collègues qui n'ont jamais eu l'occasion de visiter le musée, je vous le recommande fortement. C'est une visite extraordinaire de quatre heures qui nous permet d'être témoin de notre histoire.

Je tiens à vous remercier tous les deux et à remercier le personnel du Musée de la guerre de son excellent travail.

J'ai deux ou trois questions à vous poser. Dans votre brochure — et il ne s'agit en rien d'un reproche —, vous ne mentionnez pas le fait que, l'an prochain, on célébrera le 110^e anniversaire de la fin de la guerre des Boers, la première à laquelle le Canada a envoyé un régiment. Plus de 250 personnes ont perdu la vie là-bas, pourtant, il me semble que nous ne commémorons pas autant cet événement que les autres.

De plus, les conflits asiatiques — la bataille de Hong Kong, dont le 70^e anniversaire tombe Noël prochain, et notre intervention en Birmanie — semblent ne pas retenir l'attention en comparaison avec les autres événements qui se produisent. Pourriez-vous dire au comité si on a prévu organiser des activités commémoratives pour souligner ces conflits en particulier?

Ensuite, pour ce qui est de la promotion du musée dans nos écoles et auprès des enfants dans les régions du pays, comment pouvons-nous inciter la population à visiter ce qui constitue à mes yeux l'un des plus beaux musées que j'aie eu l'occasion de visiter dans le monde?

Je vous remercie beaucoup de votre travail.

• (0955)

M. James Whitham: Merci, monsieur.

En ce qui a trait aux anniversaires à venir, nous avons aujourd'hui mis principalement l'accent sur la guerre de 1812 et sur le centenaire de la Première Guerre mondiale. D'autres programmes de commémoration sont actuellement envisagés pour célébrer les anniversaires de certains de ces conflits. À ce moment-ci, nous n'avons rien de concret, mais nous discutons actuellement de la possibilité d'organiser des activités commémoratives à cet égard.

Par exemple, nous essayons de mettre sur pied, en partenariat avec un autre groupe, une série de conférences portant sur la Corée et les différentes batailles qui s'y sont déroulées ainsi que sur la fin de la guerre de Corée; nous voudrions inviter des experts à s'exprimer sur ce sujet. Même si nous ne l'avons pas mentionné dans ce document promotionnel, nous travaillons continuellement à améliorer les programmes existants et à en créer de nouveaux pour souligner certains de ces anniversaires et répondre à certains de ces besoins.

M. Peter Stoffer: Merci.

Irene.

Mme Irene Mathysen: Je vous remercie d'être venu témoigner ici. Je tiens à vous dire que j'ai également fait une visite remarquable du Musée de la guerre. La mienne a duré huit heures. J'ignore comment M. Stoffer a réussi à faire le tour en quatre heures.

M. Peter Stoffer: Je marche très rapidement.

Mme Irene Mathysen: L'une des choses que j'ai trouvé tout à fait fascinante était le petit manteau fait à partir de couvertures pour la fillette hollandaise. Mon époux est un immigrant hollandais, et ma fille lui a montré le livret qui explique comment et pourquoi le manteau a été fabriqué. Je sais qu'on a fait énormément de recherches pour savoir comment exposer ce vêtement et pour connaître son origine, et c'est un objet incroyable, rien de moins qu'un bijou.

Je me demande sur quoi portent actuellement vos autres recherches. Est-ce que vous nous réservez d'autres surprises merveilleuses?

M. James Whitham: Pour ce qui est du manteau de la fillette hollandaise, c'est le genre de choses que nous recevons chaque jour. Le personnel du musée travaille avec des donateurs et des familles pour s'assurer de connaître le plus possible l'histoire de tout artefact donné au musée. Bien qu'il s'agisse là d'une histoire extraordinaire, ce type d'artefacts arrive avec autant d'information que possible sur son histoire.

En ce qui concerne le matériel de recherche culturelle, nous essayons de documenter chaque don qui entre au musée, car toutes ces histoires sont très importantes. Le musée compte également un certain nombre d'historiens qui travaillent sur des projets de recherche. Toutefois, pour ce qui est de la culture matérielle, nous essayons chaque jour de documenter les histoires personnelles rattachées à chaque artefact que nous recevons.

Je vous lance l'invitation. J'imagine que vous êtes allée au sous-sol, dans les réserves. Si vous aimeriez participer à une visite du sous-sol, vous verrez 150 000 artefacts, et chacun a une belle histoire personnelle à raconter.

Donc, nous faisons cela chaque jour, pour nous assurer de conserver les souvenirs des familles et de les préserver en même temps que les artefacts.

Mme Irene Mathysen: Cela doit être incroyablement difficile, si vous recevez des objets chaque jour.

Le président: Peter a utilisé pas mal de votre temps. Je veux simplement vous avertir. Nous y sommes presque.

Alors, je vous remercie beaucoup. La parole est maintenant à M. Storseth, pour cinq minutes.

M. Brian Storseth: Peter a du mal à partager.

Je dois vous avouer que je suis complètement accro. J'ai visité votre musée au moins une dizaine de fois. Je crois que chaque Canadien devrait avoir la possibilité d'y aller. Vous faites un travail incroyable. Je suis allé au Smithsonian; j'ai visité des monuments commémoratifs et des musées partout dans le monde. Je crois sincèrement que le plus beau se trouve ici, à Ottawa. J'ai beaucoup aimé ce que vous avez fait au sujet de la guerre des Boers. Je crois que c'est très éducatif.

L'une de mes questions est la suivante: comment les Canadiens, le gouvernement peuvent-ils faire un meilleur travail pour ce qui est de promouvoir le Musée de la guerre, qui est un bijou de musée?

Je commencerais par cette question.

Mme Yasmine Mingay: Je crois que je vais m'exprimer sur ce point.

Il est vraiment merveilleux d'entendre vos commentaires. Nous allons certainement les transmettre à nos collègues. Le Musée de la guerre occupe l'emplacement actuel depuis environ six ans, et nous pouvons voir que l'intérêt qu'il suscite et le nombre de visiteurs augmentent chaque année. La couverture dont il fait l'objet dans les médias s'accroît de façon exponentielle chaque année, surtout grâce aux médias sociaux et aux experts et historiens dans le domaine. Plus il y a de visiteurs, plus il y a de choses apprises qui sont ensuite transmises à d'autres. Une grande partie de l'information est transmise de bouche à oreille.

Les relations médiatiques sont phénoménales à l'échelle nationale. Donc, je le répète, le musée suscite de plus en plus d'engouement.

Comme vous l'avez peut-être remarqué, nous créons des expositions itinérantes que nous prévoyons monter à différents endroits dans le pays pour montrer aux Canadiens des dix provinces et des territoires — dès que notre matériel sera sur place — ce que le Musée de la guerre a à offrir à tous les Canadiens. Nous sommes pleinement conscients du fait que nous sommes un musée national situé physiquement à un seul et même endroit. Nous mettons une part de plus en plus grande de notre contenu en ligne. Une plus grande part du matériel peut être consultée dans nos archives et à notre centre de recherche sur l'histoire militaire, où des personnes de tous âges et de partout au Canada peuvent venir étudier et apprendre.

Le musée est donc en constante évolution. C'est un aspect dont nous sommes très conscients, et nous travaillerons à la réalisation de ces projets et d'autres qui n'ont pas été mentionnés ici pour veiller à ce que les résultats de nos travaux et les artefacts soient exposés physiquement dans les régions de partout au pays et en ligne.

•(1000)

M. Brian Storseth: Excellent. L'une des choses qui m'intéressent déjà est... Je crois que nous devons faire un meilleur travail pour raconter l'histoire de certains des récipiendaires de la Croix de Victoria. Vous avez parlé de cela, monsieur Whitham. Pouvez-vous nous dire ce que vous prévoyez faire à ce chapitre, et comment nous pouvons faire en sorte que les enfants dans les écoles entendent ces histoires? Il s'agit d'histoires extraordinaires vécues par des Canadiens.

M. James Whitham: Nous essayons de trouver différentes façons de présenter les actes héroïques des Canadiens décorés de la Croix de Victoria. Nous sommes en train d'examiner deux ou trois propositions différentes, alors je n'ai rien de concret pour l'instant. Mais nous voulons raconter non seulement l'histoire des Croix de Victoria exposées au musée, mais également celle de toutes les Croix de Victoria qui ont été décernées au Canada au fil des conflits. Nous sommes encore en train d'essayer de déterminer s'il serait mieux de créer une base de données en ligne assortie de biographies, d'histoires et d'images ou d'organiser une petite exposition itinérante. Nous en sommes encore là.

Dans le cas de l'exposition portant sur la guerre de 1812, nous essaierons de la rendre en partie mobile, de façon à pouvoir présenter une exposition semblable, mais à plus petite échelle, dans d'autres endroits.

M. Brian Storseth: Lorsque vous saurez ce que vous ferez concrètement à ce sujet, pourriez-vous envoyer une copie de cette information au comité?

M. James Whitham: Oui, monsieur.

Mme Yasmine Mingay: Juste une petite chose. Nous avons entrepris une initiative extraordinaire, et je crois que c'est le début de quelque chose qui fera le tour du pays. Non seulement nous essayons

d'adapter le programme afin de collaborer avec les enseignants, mais nous lancerons un partenariat avec les 67 d'Ottawa dans quelques semaines. Le 7 novembre, l'équipe jouera une partie en l'honneur du Souvenir à laquelle assisteront 10 000 élèves de la région. L'équipe collabore avec les conseils scolaires d'Ottawa pour inviter ces jeunes à cette partie, et toutes les activités organisées cette journée-là porteront sur le thème du Souvenir.

Pour cette occasion, nous avons créé une bande dessinée sur l'histoire du chemin de la Bravoure, qui met en évidence les Croix de Victoria décernées aux trois hommes qui vivaient sur le chemin de la Bravoure. Nous venons tout juste de créer ce document qui fait maintenant partie de la collection du musée. Cette bande dessinée raconte toute l'histoire et intéresse vraiment les jeunes. Elle pourra bientôt être téléchargée en ligne par les enseignants qui veulent présenter les histoires liées à la Croix de Victoria et d'autres histoires dans le cadre de leurs activités scolaires.

M. Brian Storseth: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Casey.

[Français]

M. Sean Casey: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas de question, mais j'aimerais vous remercier d'être parmi nous et vous féliciter de votre travail, qui est vraiment formidable.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Casey.

La parole est maintenant à M. Lobb, pour cinq minutes.

M. Ben Lobb: Je vous remercie beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui.

Vous avez glissé un mot sur la fréquentation du musée. Je suis curieux de savoir si vous pourriez dire au comité combien de personnes environ vous rendent visite chaque année.

M. James Whitham: Nous accueillons environ 450 000 visiteurs chaque année. Nous avons ouvert nos portes en 2005, et l'achalandage a été très élevé. Habituellement, après les deux ou trois premières années, le nombre de visiteurs chute, mais nous réussissons à attirer environ 450 000 visiteurs par année, ce qui est une bonne moyenne.

M. Ben Lobb: C'est une très bonne moyenne. Cela représente probablement plus que le nombre de personnes qui ont assisté aux parties des Thrashers d'Atlanta l'an dernier. Vous êtes à égalité avec certaines équipes de la LNH.

Pour ce qui est de ces 450 000 visiteurs, faites-vous de votre mieux pour connaître leur âge? Pouvez-vous nous dire quelle est la répartition selon les groupes d'âge?

•(1005)

Mme Yasmine Mingay: La répartition est en fait à peu près égale entre tous les groupes d'âge. Nous faisons effectivement le suivi des caractéristiques démographiques de tous les visiteurs. Nous vérifions si ce sont des citoyens canadiens qui vivent dans la région de la capitale nationale ou ailleurs au Canada ou si ce sont des visiteurs étrangers. Ce que je peux vous dire, c'est que plus ou moins 75 p. 100 de nos visiteurs sont des Canadiens qui viennent de l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Cela répond peut-être un peu à votre question concernant... On passe le message. Les gens savent que nous sommes ici, et ils veulent apprendre. Nombre d'entre eux ont été touchés personnellement par la guerre, comme nombre d'entre vous autour de cette table.

Alors, 75 p. 100 de nos visiteurs viennent de l'extérieur de la région de la capitale nationale. Nous accueillons un très grand nombre d'élèves. Beaucoup font partie de groupes scolaires qui profitent de nos activités liées au programme scolaire. Si l'un d'entre vous vient nous visiter en mai ou en juin, il devra se faufiler à travers des masses d'élèves, ce qui est merveilleux. Cela fait partie de notre travail, et cela fait partie de ce que nous sommes censés faire. Les visiteurs se répartissent donc en différents groupes d'âge.

J'ai une anecdote à vous raconter. Un homme est venu avec sa fille et son beau-père l'autre jour. Sa fille a pu s'informer au sujet des ravages de la guerre et de toutes ses dimensions. Le grand-père de cette fillette faisait partie des Cameron Highlanders, alors cette visite lui a rappelé sa propre histoire. Le père de la fillette était en fait un major dans les forces armées, et lui aussi a été très touché par sa visite. Chacun d'eux a envisagé l'exposition d'un point de vue différent. Chacun d'eux a retiré quelque chose de sa visite au Musée de la guerre et a été touché par l'histoire militaire canadienne.

M. Ben Lobb: Votre site Web est également très bien fait. Je me demande si vous pourriez dire au comité environ combien de personnes par année consultent votre site Web.

Mme Yasmine Mingay: Malheureusement, je ne me rappelle pas exactement combien. Je peux vous revenir avec cette information. Je ne peux vous donner le chiffre de mémoire.

M. Ben Lobb: Le contenu de l'onglet « Éducation » est très utile. Comment décidez-vous de la façon dont vos activités d'éducation évolueront?

M. James Whitham: La portion éducative, que ce soit sur le site Web ou lorsque vous faites une visite, est le fruit d'un effort de groupe. Elle est assemblée par des historiens, des responsables de l'interprétation et des programmes et un vaste éventail de personnes. Ils peaufinent le matériel avant de l'afficher en ligne, pour veiller à ce qu'il atteigne les cibles voulues et transmettent les messages clés comme il se doit. Nous avons des groupes qui examinent le matériel pour s'assurer qu'il suscite un écho chez les gens ou qu'il est adapté à un certain programme éducatif ou d'enseignement. C'est un long processus: nous devons vulgariser l'information brute pour qu'elle puisse être assimilée par les élèves et les enseignants, car l'information qui est analysée par un historien n'est pas toujours présentée sous une forme qui intéresse les élèves ou les enseignants. La vulgarisation est le fruit d'efforts conjugués.

Mme Yasmine Mingay: Nous travaillons en étroite collaboration avec les responsables des programmes d'enseignement dans les différentes provinces, comme vous pouvez l'imaginer. Le Musée de la guerre fait partie de la Société du Musée canadien des civilisations, comme nombre d'entre vous le savent déjà. La société compte un groupe qui travaille avec les écoles de partout au pays et qui fait la promotion du matériel auprès des écoles. Nous rencontrons également diverses personnes dans le pays afin de peaufiner le matériel, comme Jim l'expliquait, pour qu'il soit adapté au programme d'enseignement et au groupe d'âge. Il est évident qu'un enfant de 7 ans assimilera le matériel différemment d'un jeune de 15 ans.

Nous travaillons avec les enseignants pour leur fournir les outils dont ils ont besoin, et ces outils reflètent notre savoir. Ce sont les liens que nous tissons. Mais, évidemment, comme Jim le soulignait,

le matériel doit être adapté aux groupes d'âge. Nous travaillons de près avec les enseignants de partout au pays pour y arriver.

Le contenu et la taille de notre site Web sont certes en expansion, comme c'est le cas d'ailleurs pour la plupart de nos sites Web.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Madame Papillon, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Annick Papillon: J'ai visité le musée il y a plusieurs années, mais je pense que je vais y retourner bientôt. En effet, je parlais justement à d'anciens combattants de Québec qui me demandaient si j'avais remarqué telle ou telle chose en particulier. Je me suis donc dit que j'allais y retourner pour voir telle ou telle chose en particulier, comme les véhicules militaires, etc.

Y aura-t-il une activité particulière le 11 novembre prochain?

D'autre part, serait-il possible de faire appel aux anciens combattants pour mieux connaître leur histoire personnelle lors d'une exposition qui serait un peu plus interactive?

•(1010)

Mme Yasmine Mingay: Ce sera un plaisir de vous accueillir une deuxième fois.

Vous avez touché deux points très pertinents. Nous avons la chance d'avoir des anciens combattants par le truchement des Amis du Musée canadien de la guerre, qui sont des anciens combattants et des citoyens. Beaucoup d'entre eux sont des anciens combattants. Ils passent des heures et des heures dans les galeries permanentes pour faire part de leur expérience, pour avoir cet échange avec les jeunes étudiants.

[Traduction]

Lorsqu'on peut parler à une personne et tirer des leçons de son expérience personnelle, cela change tout.

[Français]

Vous avez raison. Notre musée offre cela. J'espère que, lorsque vous viendrez, vous allez me faire signe. Vous pourrez les voir. On en discutera avec eux.

Quelle était la deuxième partie de votre question?

Mme Annick Papillon: Je voulais savoir si vous faisiez quelque chose de particulier le 11 novembre prochain.

Mme Yasmine Mingay: Nous aurons une programmation particulière lors des deux premières semaines du mois de novembre. Le vendredi 11 novembre, nous offrirons une programmation extrêmement riche, dans les deux langues. Vous avez parlé de Valcartier. Cette année, nous avons la chance de travailler avec l'ONF. Il y a quelques jours, on a apporté la touche finale à un documentaire, que nous allons présenter au public, sur le Royal 22^e Régiment de Valcartier pour son anniversaire. C'est merveilleux. Il s'agit d'un documentaire en français sous-titré en anglais. Cela marquera le début d'une programmation qui soulignera le rôle des anciens combattants dans les conflits récents. Être un musée historique est une chose, mais nous devons aussi montrer ce qu'on fait nos anciens combattants lors des conflits plus récents.

Mme Annick Papillon: Merci.

[Traduction]

Le président: Il vous reste un peu de temps, si vous voulez l'utiliser.

[Français]

Mme Annick Papillon: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Mathysen.

Mme Irene Mathysen: J'ai une petite question.

Charley Fox vivait dans ma circonscription. Il était le héros de *The Last Patrol*. C'est le Canadien qui a mitraillé la voiture de Rommel et qui est retourné à la base et n'a presque rien dit au sujet de l'incident.

J'ai cherché partout des renseignements au sujet de *The Last Patrol*. C'est une oeuvre emblématique, et je ne la trouve nulle part. Le Musée de la guerre pourrait-il présenter *The Last Patrol* pour que nous puissions tous nous souvenir de Charley Fox?

M. James Whitham: Je vais m'informer et vous dirai ce qu'il en est.

Mme Irene Mathysen: Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

C'est au tour de M. Daniel, pour cinq minutes.

M. Joe Daniel: Merci.

Je vous remercie d'être ici.

Le mot « musée » donne l'impression que tout ce qui s'y trouve est vieux. Mais j'aimerais savoir si vous recueillez des artefacts liés à des opérations militaires plus modernes, comme les missions en Afghanistan et en Bosnie et les opérations de maintien de la paix, et combien d'argent — c'est une question en deux volets — pouvez-vous consacrer à l'acquisition de tels artefacts?

M. James Whitham: En ce qui concerne l'acquisition d'artefacts issus de l'ère moderne, le musée travaille de façon très proactive avec le ministère de la Défense nationale pour enrichir la collection nationale d'artefacts importants. Un qui me vient en tête est le G-Wagon, premier véhicule à avoir roulé sur une mine terrestre en Afghanistan. Les membres de l'équipage ont survécu. Leurs jambes étaient cassées, leurs chevilles avaient été écrasées, et l'engin avait atterri environ 20 pieds plus loin. Le véhicule était resté en Afghanistan, mais, avec l'aide du ministère de la Défense nationale, cet artefact a été préservé et rapporté. Il fait maintenant partie de la collection nationale et est présenté dans le cadre d'une exposition sur l'Afghanistan.

Le musée agit donc de façon très proactive, car nous essayons de travailler avec toutes les parties concernées pour veiller à préserver les artefacts de l'ère moderne. Le ministère de la Défense nationale est sur le point de lancer un important programme patrimonial, alors nous collaborons avec lui pour déterminer quels artefacts revêtent une importance nationale pour faire en sorte qu'ils soient préservés. Ils ne doivent pas nécessairement être conservés au Musée canadien de la guerre, mais nous voulons être certains que ces souvenirs et ces artefacts sont conservés quelque part au Canada.

Un grand nombre de nos artefacts sont des dons ou des cadeaux, mais nous sommes chanceux de disposer d'un fonds en fiducie auquel contribuent des personnes, des particuliers, et ce fonds nous permet d'acquérir certains artefacts que nous jugeons de grande importance. La majorité de nos artefacts sont toutefois des dons. Nous recevons des courriels de personnes. Je peux vous dire que j'ai reçu hier un courriel d'un homme qui est allé en Afghanistan et qui a acquis beaucoup de matériel; il cherche un endroit où le matériel pourra être bien conservé. Nous sommes chanceux de pouvoir acquérir tout le matériel que nous voulons en tout temps.

Merci.

• (1015)

M. Joe Daniel: Je crois savoir que le budget du Musée canadien des civilisations s'élève à environ 60 millions de dollars. Quelle portion de ce budget est affectée au Musée de la guerre? Combien d'argent vous est alloué?

M. James Whitham: Étant donné que le musée est une société et qu'un grand nombre de services sont partagés, il m'est impossible de vous dire quelle portion de ce montant nous touchons, mais, si vous voulez, je peux vous revenir à ce sujet.

Mme Yasmine Mingay: Les services organisationnels comprennent les finances, l'approvisionnement, le marketing, les affaires publiques, etc. Je crois que le budget à cet égard n'est même pas ventilé, car il s'agit de ressources que nous partageons tous les deux. Pour ce qui est des projets dont nous avons parlé aujourd'hui, ils font l'objet d'une planification des activités, et les fonds sont alloués en conséquence. Mais je crois que même ce type de répartition élémentaire n'existe pas. Le budget est vraiment réparti selon les projets et les services organisationnels.

M. Joe Daniel: Pour faire une petite digression, j'ai...

Le président: Soyez bref.

M. Joe Daniel: Il y a un auteur dans ma circonscription qui se nomme Walter Cooke, et il a écrit un livre au sujet de tous les récipiendaires de la Croix de Victoria; chaque chapitre contient une petite biographie de chacun. Je vais vérifier si je peux en obtenir une copie pour vous. Cela pourrait vous aider dans votre travail au sujet des récipiendaires de la Croix de Victoria.

M. James Whitham: Oui, merci.

Le président: La parole est à M. Lizon.

M. Wladyslaw Lizon: Je tiens à vous remercier du travail extraordinaire que vous faites.

J'ai une question. Auriez-vous des suggestions à nous faire sur la façon dont nous pouvons — en tant que députés — vous aider à promouvoir le musée dans notre comté?

Mme Yasmine Mingay: Est-ce une invitation ouverte? Je serais ravie de vous fournir beaucoup plus d'information que vous pourrez communiquer à vos commettants. Nous serions heureux si vous pouviez répéter à vos commettants, comme bon vous semble, tous les merveilleux commentaires que vous avez formulés ici aujourd'hui. Si vous souhaitez que je vous fournisse du matériel supplémentaire, n'hésitez pas à me le dire. Invitez les gens à venir visiter le musée et à consulter notre site Web. Nous les y accueillerons avec plaisir.

À la fin de la séance, vous recevrez chacun une trousse qui contient beaucoup d'information, de même que ma carte, si vous voulez nous joindre.

M. Wladyslaw Lizon: À titre de députés, nous collaborons de près avec la Bibliothèque du Parlement. Nous recevons des trousseaux éducatifs à distribuer aux écoles et aux enseignants dans les comtés. S'il y a une tâche du genre que vous aimeriez nous confier — je ne peux parler au nom de tous, mais je parle en mon nom —, je serais très heureux de vous aider à promouvoir ce que vous faites. Je sais que vous avez dit que la plupart des gens qui visitent le musée viennent de l'extérieur de la région de la capitale. Peut-être que les gens ne sont pas assez au courant de ce que fait le musée, des activités qu'il organise. Si je peux vous aider à transmettre ce message à mes commettants, je le ferai avec plaisir.

Toutefois, si vous avez des suggestions précises à faire, vous pourriez peut-être nous en faire part.

•(1020)

M. James Whitham: Je voudrais également vous dire que, si des musées de votre comté ont besoin d'aide pour préserver quelque chose ou ont des questions, le musée est toujours prêt à aider à la préservation de l'information et des artefacts. N'hésitez pas à communiquer avec nous si des musées situés dans votre comté ont besoin d'aide.

Merci.

M. Wladyslaw Lizon: D'accord. Dans un même ordre d'idées, avez-vous des problèmes en particulier que vous voudriez que nous vous aidions à régler?

M. James Whitham: Je ne peux penser à aucun pour l'instant.

M. Wladyslaw Lizon: C'est merveilleux, alors vous n'avez aucun problème.

Mme Yasmine Mingay: Votre offre et vos intérêts sont notés. Je vais certainement me mettre à l'ouvrage pour vous envoyer du matériel et voir comment nous pouvons vous fournir de l'information supplémentaire à communiquer à vos commettants.

M. Wladyslaw Lizon: Que faites-vous pour encourager les écoles à organiser des visites au musée?

Mme Yasmine Mingay: Le groupe responsable du service à la clientèle et les personnes qui travaillent avec les écoles de partout au pays distribuent pas mal de matériel adapté aux programmes d'enseignement. Les groupes d'élèves ont également droit à des tarifs de groupe et à des rabais. Tout cela vise à faciliter le transport vers le musée des groupes qui viennent de l'extérieur de la région et de la région même.

Nous accueillons énormément de groupes qui doivent généralement faire de deux à trois heures de route. Comme vous pouvez l'imaginer, les écoles ne peuvent pas toujours organiser grand-chose à part les déplacements. Nous leur fournissons du matériel et des rabais parce que nous sommes le musée national de l'histoire militaire du Canada et le volet éducatif de notre mission joue un rôle très important. Nous agissons de façon très proactive auprès de ces collectivités et nous invitons les groupes scolaires à venir nous visiter.

Nous travaillons également avec un certain nombre de groupes qui organisent des visites éducatives dans le pays. Un certain nombre d'entre eux sont actifs dans les grands centres urbains — Toronto, Montréal, Calgary. Il s'agit d'organismes privés qui offrent des voyages organisés éducatifs. Nous travaillons avec eux, et ils travaillent avec les écoles de leur région et amènent des personnes au musée.

M. James Whitham: J'ajouterais que nous avons deux documents importants. L'un est en version électronique: les enseignants peuvent le consulter en ligne pour planifier leurs sorties scolaires et déterminer l'information qu'ils aimeraient obtenir. Nous envoyons également un document papier à un grand nombre d'écoles partout au Canada; ce document décrit les programmes scolaires que nous offrons, et les enseignants peuvent communiquer avec nous pour nous demander de créer un programme adapté aux besoins de leurs élèves.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

C'est ce qui met fin à la première série de questions. Nous allons poursuivre avec la deuxième série; vous aurez chacun quatre minutes pour intervenir.

Nous allons commencer par M. Genest, qui semble prêt à y aller.

[Français]

M. Réjean Genest: Vous parlez de la guerre de 1812. Pour ma part, je ne la connais pas. Est-ce parce que la culture québécoise est complètement différente? Se peut-il que cela porte un autre nom dans notre culture? Est-ce parce qu'il y a eu un petit problème avec des anciens Canadiens? Si c'est le cas, si vous faites une publicité ayant pour thème la guerre de 1812, cela va être délicat. Il ne faudrait pas froisser les Québécois. À un moment donné, il y a eu une espèce de révolte. Parlez-vous de la guerre qu'il y a eu entre les Canadiens et les Américains?

Mme Yasmine Mingay: La guerre de 1812 est un des premiers conflits dans lesquels francophones, anglophones et premiers peuples se sont mis ensemble pour la défense de ce que nous connaissons comme étant le Canada d'aujourd'hui.

Le Québec a un rôle extrêmement important dans cette histoire. Comme il est mentionné dans le programme, nous allons regarder cette guerre selon la perspective des quatre principaux intervenants. Le Québec va être particulièrement en vue dans deux de ces quatre différentes perspectives.

Selon les Britanniques, Québec avait les fortifications les plus fortes et les plus dangereuses lorsqu'ils ont eu à franchir la frontière. Les fortifications de Québec de cette époque seront reproduites dans l'exposition. Ce sera fort intéressant pour les Québécois de peut-être découvrir quelque chose de nouveau qu'ils ne connaissent peut-être pas.

On trouve qu'on doit vraiment éduquer les gens de partout au pays sur les enjeux de cette guerre, et c'est ce que nous allons faire.

Dans la section du Canada, parmi les quatre perspectives, le Québec est encore une fois très important. Les batailles de Châteauguay, par exemple, et l'histoire de Salaberry vont être mises en évidence dans cette exposition.

C'est sûr que les francophones vont être très présents dans cette exposition. On espère que les Québécois vont être intéressés à apprendre un peu sur leur patrimoine provenant de cette guerre en particulier et qui leur est propre.

•(1025)

M. Réjean Genest: Il y a beaucoup d'éducation à faire. Personnellement, je ne connais absolument rien de la guerre de 1812. Je pense qu'il y aura un beau travail à faire à ce sujet pour rallier les Québécois au Canada. C'est un peu notre mandat de dire aux Québécois qu'ils font partie du Canada.

Mme Yasmine Mingay: On va vous inviter en espérant que vous allez pouvoir assister à l'ouverture.

Le travail que nous faisons par tous ces projets vise à créer de petites expositions qui reflètent l'exposition principale, qui est présentée au Musée canadien de la guerre, et à les envoyer partout au pays.

On a bon espoir qu'on pourra montrer ces expositions au Québec et ouvrir cette nouvelle porte sur l'histoire.

M. Réjean Genest: Est-ce de cette guerre que proviennent les forts un peu partout au Canada?

Mme Yasmine Mingay: Oui.

M. Réjean Genest: Ont-ils été bâtis avant ou après?

Mme Yasmine Mingay: Ça a commencé à ce moment-là. Évidemment, il y a eu des conflits par la suite. Ils ont été fortifiés par la suite. Les fortifications de Québec étaient très importantes et même — si je puis m'exprimer ainsi — épeurantes pour les Britanniques. On le voit dans toute la documentation historique.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup. Votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Daniel, pour quatre minutes.

M. Joe Daniel: Je voudrais juste revenir sur certains points. Collaborez-vous avec d'autres musées dans le monde pour organiser des expositions spéciales — par exemple, avec des musées de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs —, de façon à pouvoir renouveler quelque peu votre offre et susciter un nouvel engouement pour vos expositions?

M. James Whitham: Oui. Nous collaborons en tout temps avec des partenaires nationaux et internationaux. En ce qui concerne les activités de commémoration de la Première Guerre mondiale, il y a un certain nombre de comités et de groupes plus importants qui travaillent ensemble. L'Angleterre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Belgique participent tous à l'élaboration des programmes de commémoration et discutent ensemble de ce qu'ils prévoient faire durant cette période.

Le musée travaille en tout temps avec des partenaires pour veiller à ce que le produit soit de qualité, nous établissons des partenariats à l'échelle nationale et internationale pour monter des expositions... Par exemple, en ce qui a trait à quelques-unes des expositions que nous avons mentionnées, celle portant sur John McCrae serait, avec un peu de chance, organisée conjointement avec le Musée de Guelph. L'exposition sur Sam Steele sera produite en collaboration avec le Musée Glenbow à Calgary. Nous menons également des discussions au sujet d'expositions internationales.

Alors, oui, nous collaborons avec beaucoup de partenaires.

Mme Yasmine Mingay: Actuellement, l'une de nos expositions est présentée en collaboration avec des partenaires internationaux. L'exposition « Guerre et médecine » examine la relation entre la guerre et la médecine au cours des 150 dernières années. Cette exposition provient de la Wellcome Foundation et du musée de Dresde. Elle a été adaptée; des histoires canadiennes y ont été intégrées. Elle aborde un sujet précis dans une perspective plus large, mais elle intègre des histoires canadiennes. C'est ce que nous faisons maintenant, et nous continuerons de faire cela.

• (1030)

M. Joe Daniel: Il s'agit évidemment d'un musée de la guerre, mais comme le Canada joue un rôle important en ce qui concerne le maintien de la paix, est-ce que vous abordez de quelque façon que ce soit les missions de maintien de la paix auxquelles participe le Canada dans le monde?

M. James Whitham: Sur le plan des partenariats et des expositions temporaires à venir...?

M. Joe Daniel: Ou des expositions permanentes.

M. James Whitham: Le musée compte effectivement une section importante qui présente de façon chronologique la participation du Canada aux opérations subséquentes à la Deuxième Guerre mondiale, ce qui comprend les différentes opérations de maintien de la paix jusqu'à celles actuellement menées en Afghanistan. Nous prévoyons consacrer une section à l'Afghanistan. Nous voudrions — très bientôt, espérons-le — créer une exposition permanente sur la Bosnie et ce genre de conflits.

Nous avons reçu une proposition d'exposition temporaire sur la Bosnie que nous espérons étudier sous peu. Nous travaillons toujours à ajouter du contenu, à établir des partenariats et à aborder de nouveaux sujets.

M. Joe Daniel: J'ai bien hâte de visiter le musée. Avez-vous quelque chose au sujet du prix Nobel de la paix qui a été décerné à un Canadien?

M. James Whitham: Oui, nous avons quelque chose. Nous exposons la médaille de Pearson dans une certaine section. Lorsque vous viendrez au musée, donnez-moi un coup de fil, et je vous accompagnerai pour vous la montrer.

M. Joe Daniel: Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Juste un petit mot avant la fin. Vous savez probablement qu'on entendra sonner une cloche. Nous allons continuer jusqu'à ce moment-là, mais, lorsque la cloche sonnera, le reste de la séance sera automatiquement annulé.

Je vais simplement exercer la prérogative de la présidence et, s'il y a un consensus suffisant, je vais faire une proposition à la fin de la séance, car je crois vraiment que cette visite serait très utile pour tous les membres du comité, particulièrement dans le cas de ceux qui n'y sont jamais allés.

Si vous êtes déjà allé, vous voudrez y retourner. Cela ne fait aucun doute. Ce que je proposerais, si les membres du comité sont d'accord, c'est que nous allions là-bas et que nous y passions les deux heures au complet. Ce n'est manifestement pas suffisant. Cela ne fera que nous mettre en appétit. Si vous êtes d'accord, peut-être que nous pourrions nous concentrer sur les célébrations à venir, car cela s'inscrit dans l'étude des célébrations commémoratives que nous réalisons actuellement. Si vous êtes d'accord, nous fixerons une date et nous prendrons des arrangements à cet égard. Êtes-vous d'accord pour que nous fassions cela dans le cadre d'une de nos réunions?

Des voix: D'accord.

Le président: Parfait. Il reste un peu de temps pour que les députés du NPD puissent prendre brièvement la parole, puis Mme Block conclura la séance.

M. Peter Stoffer: Peut-être que mon idée est un peu diabolique, mais je crois que ce serait génial d'envoyer une boîte de chocolat à la menthe Laura Secord à l'ambassadeur des États-Unis pour lui rappeler ce qui est arrivé en 1812.

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Stoffer: C'est une blague.

Sur une note plus sérieuse, comme vous le savez, le NCSM *Sackville* est un monument maritime. Il est à Halifax. Les fiduciaires cherchent constamment des fonds pour pouvoir le sortir de l'eau et le préserver comme monument historique national. Est-ce que vous collaborez avec sur ce projet?

Dans un autre ordre d'idées, vous savez bien sûr que Laura Secord elle-même a joué un rôle très important pendant la guerre de 1812. Est-ce que vous travaillez actuellement avec la société Laura Secord pour l'inclure aussi dans vos activités commémoratives? Je sais que vous ne voudriez pas donner un côté commercial à l'évènement, mais je suis persuadé que la société Laura Secord serait très intéressée à participer d'une façon ou d'une autre à vos activités.

M. James Whitham: En ce qui concerne le NCSM *Sackville*, j'ai assisté à une réunion organisée par la fiducie en novembre ou en décembre dernier; à cette occasion, les fiduciaires ont discuté de la meilleure façon de procéder pour préserver le *Sackville*. Le musée participe à ce genre de discussions.

D'ailleurs, par le passé, le musée a fourni des artefacts pour qu'ils soient exposés dans le *Sackville*. Nous reconnaissons qu'il s'agit du monument maritime national aux marins qui ont perdu leur vie en mer. Nous offrons notre aide chaque fois qu'il est possible de le faire. Je crois que les fiduciaires sont très chanceux de pouvoir compter sur la présence du ministère de la Défense nationale, qui les aide à préserver le bateau et la coque.

Nous sommes là pour les aider, et ils le savent. Nous faisons tous les efforts possibles pour préserver ce monument commémoratif.

Pour ce qui est de Laura Secord, je vais laisser à Yasmine le soin de répondre.

Mme Yasmine Mingay: Nous sommes en train d'étudier des projets de collecte de fonds qui se rapporteraient plus particulièrement aux activités dont nous avons parlé ce matin — les activités de commémoration de la guerre de 1812 et de la Première Guerre mondiale —, et je crois que la société est sur la courte liste des participants aux discussions à cet égard.

M. Peter Stoffer: Bravo.

Merci.

Le président: Madame Block.

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Je vous remercie de me donner l'occasion de faire une observation. Je ne fais pas partie du comité, mais je suis ravie d'avoir la possibilité de remplacer notre secrétaire parlementaire.

Je ne sais pas si c'est à cause de la richesse des expositions du musée ou du temps qu'il faut pour en faire complètement le tour, mais je retourne toujours au musée. L'automne dernier, j'ai pu y passer deux ou trois heures. Je me suis retrouvée par hasard devant la vitrine de l'ourson en peluche. J'étais allée dans une école au cours de la semaine du jour du Souvenir, et j'avais lu quelques histoires à de jeunes élèves du premier cycle. L'un des livres que j'ai lus portait sur l'ourson en peluche. C'était merveilleux de pouvoir dire à ces élèves que l'histoire que je leur lisais était vraie et que cet ourson en peluche se trouvait au Musée de la guerre à Ottawa. Ils en étaient ébahis.

Je veux vous encourager à continuer de trouver des façons de faire participer les enfants aux activités du Souvenir, que ce soit grâce à la bande dessinée dont vous avez parlé plus tôt ou en réunissant des

auteurs et des artistes qui peuvent produire une histoire sur un artefact et présenter les choses de façon à piquer la curiosité des enfants. Je tiens à vous encourager à continuer dans cette voie.

• (1035)

Mme Yasmine Mingay: Merci.

M. James Whitham: Merci.

Le président: Ce n'est pas dans l'habitude du comité de conclure plus tôt. Y a-t-il d'autres commentaires ou questions?

Quelqu'un souhaiterait raconter une anecdote.

Mme Irene Mathysen: Sir George Ross, l'un des anciens premiers ministres de l'Ontario, était originaire de Melrose, en Ontario. George a eu une vie intéressante. Il se présentait comme un célibataire, mais il avait en fait une petite amie qui était peintre amateur. Elle a peint son portrait. Après sa mort, elle a essayé de vendre le tableau au Parlement de l'Ontario, à Queen's Park, mais, en raison de la nature licencieuse de leur relation, le Parlement a refusé d'acheter le portrait. Elle était une femme déterminée, et elle avait des amis qui avaient été les amis de George, et ils l'avaient convaincue de peindre par-dessus le portrait. Elle a donc peint le portrait de Laura Secord. C'est la femme la plus laide que j'aie jamais vu, mais le portrait de Laura Secord, peint par-dessus le portrait de Sir George Ross, est accroché dans les corridors de Queen's Park. Cela pourrait être une chose intéressante, puisque nous parlons de la guerre de 1812.

Le président: Merci, Irene.

Je dois dire que je suis ravi d'apprendre que Peter Stoffer n'est pas le seul conteur du NPD. Je suis content de le savoir.

Nous terminerons donc la séance plus tôt, et je vous remercie mille fois. Nous savons que nous allons vous revoir au moment de notre visite. Nous arrêterons les détails à ce sujet à la fin de la séance.

S'il n'y a pas d'autres affaires à traiter, nous allons nous arrêter là, sachant qu'on entendra bientôt la cloche.

Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier de votre excellent travail et de votre présence aujourd'hui.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>